

déménageons

Nous déménageons quelques semaines après la rentrée. Comment faire pour trouver un nouveau collège ?

Si vous changez de domicile en cours d'année scolaire, prévenez le collège d'origine, et adressez-vous directement au collège de votre nouveau secteur.

En cas de difficulté, ou pour avoir plus d'informations, prenez contact avec le service de la scolarité de la direction académique de votre département.